

PETR BRUCHE MOSSIG

Délibérations du Comité Syndical

- Séance du 29 janvier 2025 -

Nombre de membres du Comité Syndical en exercice :

- 56 titulaires

Nombre de membres votants :

39



Nombre de membres présents :

31



Nombre de membres ayant donné procuration :

8

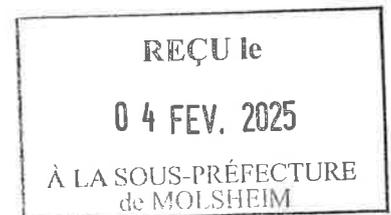
L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi 29 janvier à 18 heures 00, le PETR BRUCHE MOSSIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière, en Salle Robert ROBERT à la Communauté de Communes, 2 route Ecospace à MOLSHEIM.

MEMBRES VOTANTS PRESENTS :

- ⇒ Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG
Mme Marie-Paule DIETRICH, Conseillère municipale d'AVOLSHEIM
Mme Marie-Reine FISCHER, Maire de DINSHEIM-SUR-BRUCHE
M. Gilbert ROTH, Maire de DORLSHEIM
Mme Claire LIEBERT-PERRAT, Conseillère municipale de DORLSHEIM
M. Julien HAEGY, Maire de DUPPIGHEIM
M. Alexandre DENISTY, Maire de DUTTLENHEIM
Mme Marianne WEHR, Maire d'ERGERSHEIM
M. Pierre THIELEN, Maire de GRESSWILLER
M. Laurent FURST, Maire de MOLSHEIM
Mme Chantal JEANPERT, Adjointe au Maire de MOLSHEIM
M. Jean-Luc SCHICKELE, Maire de MUTZIG
Mme Caroline PFISTER, Adjointe au Maire de MUTZIG
Mme Marielle HELLBOURG, Maire de NIEDERHASLACH
M. Jean BIEHLER, Maire d'OBERHASLACH
M. Guy SCHMITT, Maire de SOULTZ-LES-BAINS

- ⇒ Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche
M. Marc DELLENBACH, Maire de BOURG-BRUCHE
M. Jean-Bernard PANNEKOECKE, Maire de LA BROUQUE
M. André WOOCK, Maire de NATZWILLER
M. Thierry SIEFFER, Maire de RANRUPT
M. Marc SCHEER, Maire de ROTHAU
M. Alain FERRY, Maire de WISCHES

- ⇒ Communauté de Communes de la Mossig et du Vignoble
M. François SCHNEIDER, Maire de COSSWILLER
M. Nicolas WINLING, Maire de DAHLENHEIM
M. Fabien BLAESS, Maire de DANGOLSHEIM
M. Daniel FISCHER, Maire de MARLENHEIM
M. Pierre BURTIN, Adjoint au Maire de MARLENHEIM
M. François JEHL, Maire d'ODRATZHEIM
Mme Sylvie THOLE, Maire de SCHARRACHBERGHEIM IRMSTETT
M. Yves JUNG, Maire de WANGEN
M. Daniel ACKER, Maire de WANGENBOURG ENGENTHAL
M. Pierre GEIST, Maire de WESTHOFFEN



MEMBRES REPRESENTES :

M. Alexandre GONCALVES, ayant donné procuration à M. Alexandre DENISTY
M. Sébastien JACOB, ayant donné procuration à M. Laurent FURST
M. Emile FLUCK, ayant donné procuration à M. André WOOCK
M. Jean-Louis BATT, ayant donné procuration à M. Jean-Bernard PANNEKOECKE
M. Laurent BERTRAND, ayant donné procuration à M. Thierry SIEFFER
M. Pierre Paul ENGER, ayant donné procuration à M. François JEHL
M. Patrick DECK, ayant donné procuration à M. Daniel FISCHER
Mme Michèle ESCHLIMANN, ayant donné procuration à M. Daniel ACKER

ASSISTAIENT EN OUTRE :

Mme Michèle HEUSSNER, Directrice du PETR
M. Grégory HEINRICH, Directeur adjoint chargé du SCOT
M. Thierry HOEFFERLIN, Conseiller aux décideurs locaux -Trésor Public

EXCUSES :

M. Thierry ROGELET, Sous-Préfet de MOLSHEIM
M. Franck LEROY, Président du Conseil Régional
M. Bernard RAULIN, Adjoint au Maire d'ALTORF
Mme Laetitia MARTZ, Maire de DACHSTEIN
M. Mathieu BLEGER, Conseiller municipal de DUTTLENHEIM
M. Eric FRANCHET, Maire d'ERNOLSHEIM-SUR-BRUCHE
M. Guy ERNST, Maire d'HEILIGENBERG
Mme Sylvie TETERYCZ, Adjointe au Maire de MOLSHEIM
M. Maxime LAVIGNE, Conseiller municipal de MOLSHEIM
M. Jean-Michel WEBER, Conseiller municipal de MOLSHEIM
M. Bülent TEMIZAS, Adjoint au Maire de MUTZIG
Mme Alice MOREL, Maire de BELLEFOSSE
M. Maurice GUIDAT, Maire de FOUDAY
M. Nicolas BONEL, Maire de MUHLBACH-SUR-BRUCHE
M. Marc GIROLD, Maire de RUSS
M. Romain MANGENET, Maire de SAALES
M. Alain GRISE, Maire d'URMATT
M. Gérard STROHMENGER, Maire de TRAENHEIM
M. Cédric HALTER, Adjoint au Maire de WASSELONNE

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE - REPRESENTATION DU PETR AU SEIN DE LA
COMMISSION CONSULTATIVE D'ELABORATION ET DE SUIVI DU PROGRAMME LOCAL
DE PREVENTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES DU SELECT'OM

N° 2025-282 PETR

EXPOSE

Le Select'om, en tant que syndicat de collecte des déchets des ménages, doit définir un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA). Ce document est un plan sur 6 ans qui permet de coordonner la mise en œuvre d'un ensemble d'actions visant à atteindre des objectifs définis en matière de réduction des déchets.

L'élaboration du PLPDMA se fait de manière concertée. La mise en place d'une Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi (CCES) est obligatoire. Elle a un rôle de commission de concertation et de co-construction du programme d'actions.

Le Select'om propose au PETR Bruche Mossig d'intégrer cette commission en nommant un représentant.

Il convient de désigner une personne qui n'aurait pas été choisie par une autre structure pour siéger à la CCES.

Le bureau du PETR a proposé de désigner M. Gilbert ROTH pour représenter le PETR au sein de la CCES du PLPDMA du SELECTOM.

DECISION

LE COMITE SYNDICAL

CONSIDERANT la demandé du SELECTOM présentée en supra ;

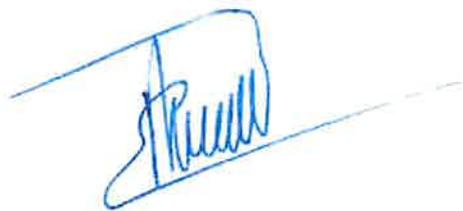
A l'unanimité
décide

de désigner M. Gilbert ROTH pour représenter le PETR au sein de la CCES du PLPDMA du SELECTOM.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Secrétaire de séance

Le Président,



Daniel ACKER



Alain FERRY

Transmis au représentant de l'Etat le : 04/02/2025

Publié le : 06/02/2025

